



EUROPEAN UNION

OSCE Permanent Council No. 1234 Vienna, 4 July 2019

Déclaration des EM de l'UE sur le rapport de l'Auditeur externe et sur le rapport du Comité d'audit

Les États membres de l'UE souhaitent la bienvenue au Conseil permanent à M. Rafael Pou Bell et à ses collègues, auditeurs de la Cour des comptes espagnole, ainsi qu'à M. Michael Schrenk et à ses collègues, membres du Comité d'audit. Nous les remercions de leurs rapports détaillés.

Nous soutenons pleinement les travaux du Commissaire aux comptes, qui, avec le Comité d'audit et le Bureau du contrôle interne, joue un rôle essentiel dans la promotion d'une gestion efficace et efficiente à l'OSCE.

Nous sommes heureux qu'aucune faiblesse ou erreur pouvant être considérée comme importante pour l'exactitude, l'intégralité ou la validité des états financiers dans leur ensemble n'ait été relevée au cours de la vérification. Nous constatons que vous avez émis un avis sans réserve sur les états financiers de 2018.

Nous prenons note des principales recommandations ainsi que des autres observations formulées dans le présent rapport et encourageons le Secrétariat à y donner suite dès que possible.

En particulier, nous partageons votre point de vue concernant l'adoption tardive du budget depuis 2007, l'absence de consensus sur les barèmes des contributions, l'arrangement financier provisoire pour 2018 qui en a résulté et la pertinence des éléments du PC.DEC/1288 concernant le cycle budgétaire.

Nous accueillons favorablement votre recommandation concernant les indicateurs clés de performance et la nécessité de mettre l'accent sur la performance dans l'ensemble du cycle budgétaire.

Nous examinerons attentivement votre conseil d'aligner le mandat de la SMM sur l'année civile et d'envisager l'extension du mandat de la BOM à au moins six mois afin de réduire les charges légales et administratives.

Nous nous félicitons de votre recommandation concernant la nécessité de modifier formellement le plan annuel de contrôle interne en cas de demandes spécifiques et formelles d'audits internes effectuées après la publication du plan.

Nous partageons votre point de vue concernant la diminution du nombre de nominations et de candidats à des postes secondés, dans un contexte où environ la moitié des personnes secondées ne reçoivent aucun salaire.

Nous prenons note de votre recommandation concernant la « disposition additionnelle spéciale » qui est devenue une mesure permanente et la nécessité d'adapter le Statut et le Règlement du personnel en conséquence.

Nous nous félicitons de votre recommandation au Secrétaire général de culminer les efforts déployés pour mettre en œuvre la gestion des risques d'entreprise dans l'ensemble de l'OSCE en l'intégrant à la gestion quotidienne et en sensibilisant les responsables à cette question qui les concerne.

Nous partageons votre point de vue selon lequel le nombre global d'hommes et de femmes à l'OSCE est proche de la parité grâce aux chiffres des recrutés locaux. Néanmoins, des améliorations s'imposent parmi le personnel international et l'intégration d'une perspective de genre et l'égalité des sexes à tous les niveaux de la prise de décisions dans l'ensemble de l'organisation demeurent essentielles. Comme vous, nous espérons que la Stratégie pour la parité entre les sexes sera bientôt mise en œuvre.

Nous sommes prêts à appuyer l'adoption du projet de décision PC.DD/19/19/19 sur le rapport financier et les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et sur le rapport du Commissaire aux comptes.

Nous remercions le Comité d'audit pour son rapport annuel sur la période allant de juillet 2018 à juin 2019. Nous apprécions le contenu du rapport, qui complète les conclusions du rapport du Commissaire aux comptes et du Bureau du contrôle interne. Nous prenons note de vos recommandations et remarques formulées dans ce rapport.

En particulier, nous partageons votre point de vue sur le problème général de la gouvernance de l'organisation. A cet égard, les Etats membres de l'Union européenne se sont engagés de manière constructive dans le processus visant à trouver une solution à long terme pour les barèmes des contributions et ils sont prêts à redoubler d'efforts à cette fin.

Nous sommes également préoccupés par la pratique consistant à adopter tardivement le budget unifié et nous continuerons de réfléchir à votre recommandation de modifier l'article 3.04 du Règlement financier afin de fournir à l'OSCE des allocations provisoires trimestrielles au lieu des allocations provisoires mensuelles.

Nous prenons note des conséquences de ce que vous appelez « politique de la croissance nominale zéro » et « sous-financement de l'organisation ». Nous partageons votre point de vue selon lequel l'OSCE est tenue de prendre des initiatives pour réduire davantage les coûts et accroître l'efficacité et que l'organisation est actuellement loin des meilleures pratiques, comme l'exige une structure de gouvernance saine.

Nous voudrions souligner l'importance de l'égalité des sexes et de l'intégration de la dimension hommes-femmes pour contribuer à une organisation efficace.

Nous nous félicitons que vous encouragiez le Secrétariat à poursuivre ses efforts en vue de renforcer encore le cadre de contrôle interne dans l'ensemble de l'OSCE

dans les domaines de la gestion des risques, des activités de contrôle, de l'établissement de rapports et de la conformité.

Nous nous félicitons de votre recommandation au Secrétaire général de réviser et de mettre à jour le cadre de gestion des risques de l'OSCE en utilisant des normes actualisées.

Nous partageons votre point de vue sur le besoin urgent de mettre à niveau l'infrastructure informatique de Microsoft.

Nous partageons votre point de vue sur l'absence d'un cadre juridique international formellement reconnu et reconnaissons l'importance du groupe de travail informel sur le renforcement du cadre juridique de l'OSCE.

Nous partageons votre point de vue concernant les négociations au Tadjikistan et au Kirghizistan avec la perspective d'obtenir une exonération fiscale pour les membres de la mission recrutés localement et appelons ces États participants à s'inspirer de l'Ouzbékistan.

Nous prenons note de votre recommandation d'entamer un débat sur la possibilité d'atténuer les effets négatifs de la politique actuellement stricte de rotation du personnel, en particulier au niveau des directeurs.

Enfin, nous vous remercions la Cour des comptes espagnole et le Comité d'audit une fois de plus pour le bon travail accompli et encourageons le Secrétariat à mettre en œuvre les recommandations formulées les années précédentes et qui ne sont pas encore correctement prises en compte.

La République de Macédoine du Nord*, le Monténégro*, la Serbie* et l'Albanie*, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; ainsi que la République de Moldavie, la Géorgie et Saint-Marin se rallient à cette déclaration.

* La République de Macédoine du Nord, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.